



ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE BAREME DES ADHESIONS

Au 15 - 09 -2024



COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITES
CYNOPHILES

LES ADHESIONS SONT VALABLES JUSQU'AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE EN COURS.

ADHESION ANNUELLE

Tarifification valable pour toutes les disciplines et tous les membres

Droit d'entrée Uniquement la 1 ^{ère} année Membre majeur (+18 ans) 70€ Membre majeur supplémentaire vivant sous le même toit. 30€	Cotisation annuelle 1er Janv - 31 Déc Membre majeur (+18 ans) 60€ Membre majeur supplémentaire vivant sous le même toit. 20€	Utilisation des terrains avec la présence d'un moniteur : Forfait annuel 1er Chien ou chiot 100€ Par chien ou chiot supplémentaire vivant sous le même toit. 70€
---	---	---

Cas particuliers :

Enfants mineurs : Adhésion et Cotisation gratuites mais un parent doit être adhérent à l'association
Il ne sera accepté au maximum que 2 conducteurs par chien (Mineur ou Majeur)

TARIFS DEGRESSIFS SELON LE MOIS D'ENTREE POUR LA PREMIERE ANNEE

J'adhère au mois de :	Droit d'entrée	Cotisation	Utilisation
Janvier Février Mars Avril	100% du Tarif	100% du Tarif	100% du Tarif
Mai Juin Juillet Aout Septembre	100% du Tarif	100% du Tarif	50% du Tarif
Pour l'adhésion en Aout ou Septembre Un Supplément optionnel de 20 € par chien permet de bénéficier de l'inscription jusqu'au 31 déc. de l'année suivante.			
Octobre Novembre Décembre	100% du Tarif	100% du Tarif	100% du Tarif

**Complément Licence obligatoire pour les pratiquants d'activité canines de la CNEAC ou CUN
(Agility Loisir et Agility Compétition- Obéissance)**

Licence CNEAC (par chien)
24 € / Adulte - 12 € / Mineur -18 ans
Licence CUN (par chien) **27 €**

Souscription obligatoire pour les membres du comité à la SCMCA **22 €**
(en option pour les autres membres)

1^{ère} séance d'essai gratuite le premier samedi de chaque mois

Tarifs validés par la réunion du comité du 15 Sept 2024